

# MIEUX GÉRER LES MATIÈRES RÉSIDUELLES : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Capsule 3 : le secteur des industries, des commerces et des institutions



UTILISONS NOTRE  
**MATIÈRE GRISE**  
PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Le secteur des industries, des commerces et des institutions (ICI) regroupe au-delà de 4400 établissements dans la MRC de Drummond. On y retrouve notamment les entreprises manufacturières et de distribution, les exploitations agricoles, les commerces de biens et de services de même que les bureaux gouvernementaux et les établissements des réseaux de la santé et de l'éducation.

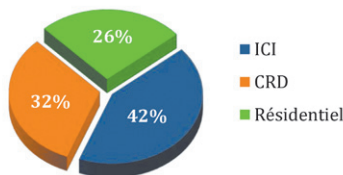
Par son importance et par le nombre d'établissements qu'il inclut, le secteur des ICI est celui qui, en 2013, a généré le plus de matières résiduelles dans la MRC de Drummond avec 75 001 tonnes métriques, devant le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) avec 56 470 tonnes et le secteur résidentiel avec 45 289 tonnes.

En raison de performances enviables dans certaines catégories d'établissements, le taux de valorisation (recyclage) dans le secteur des ICI atteint globalement 61 %. Cela cache toutefois une réalité : la valorisation des matières dans les entreprises manufacturières s'avère nettement insuffisante. Compte tenu des quantités importantes en jeu, une amélioration à ce chapitre est incontournable.

Dans son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020, la MRC de Drummond prévoit accentuer son soutien aux ICI par l'embauche d'une personne-ressource. Celle-ci les appuiera dans la gestion de leurs matières résiduelles, entre autres en ce qui concerne la planification, la formation du personnel et l'utilisation accrue des divers services et programmes d'aide financière disponibles. Comme les rejets des uns peuvent faire le bonheur des autres, l'implantation du concept de symbiose industrielle, qui consiste en la création de liens entre les entreprises pour maximiser la réutilisation des résidus de production, est également prévue. Ces efforts favoriseront l'atteinte des objectifs de valorisation établis dans le PGMR de la MRC et dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

La prochaine parution sera consacrée au secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition. Pour lire ou relire ces capsules : [www.mrcdrummond.qc.ca/capsules](http://www.mrcdrummond.qc.ca/capsules).

## Proportion des matières résiduelles générées par secteur (MRC de Drummond - 2013)



Un outil pratique pour connaître les meilleures méthodes de disposition des résidus :

[www.mrcdrummond.qc.ca/appligmr](http://www.mrcdrummond.qc.ca/appligmr)

(à l'intention des résidents de la MRC de Drummond)

 **MRC  
de Drummond**  
436, rue Lindsay  
Drummondville  
819 477-2230, poste 113  
[environnement@mrcdrummond.qc.ca](mailto:environnement@mrcdrummond.qc.ca)